

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 3 MARS 2008
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Patrick Legoupil*
Pierre Gauthier
Johanne Canuel
Raynald Demers

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*.

Absents : *Olivier Gillet*
Réjean Gagné

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 20 personnes. La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) session ordinaire du 4 février 2008
3. Administration financière
 - a) encaissements de février 2008
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer de février 2008
 - c) dépôt de la liste des arrérages de taxes
4. Cas particuliers
 - a) Comptes de taxes 2008
5. Correspondance
6. Dossier Eau potable
 - a) Suivi recherche en eau
 - b) Financement du projet de recherche en eau
 - c) Honoraires professionnels BPR
7. Demande d'autorisation aménagement au CPE
8. Renouvellement des assurances générales
9. Service d'inspection MRC – Temps additionnel
10. Offre d'achat pour tracteur Landini
11. Adhésion annuelle 2008 - CLAC
12. Programme Recyc-frigo environnement
13. Dossier Cour municipale
14. Programme de soutien financier en loisir
15. Demande de radiation d'intérêts
16. Dossier politique familiale
17. Période de questions
18. Varia
 - a) Représentants pour Biblio Bas-Saint-Laurent
 - b) Suivi table de concertation Loisirs Mitis
 - c) Dossier coordonnateur en loisirs
 - d) Appui au CDD de Saint-Donat – demande subvention Pacte rural
 - e) Trousse environnementale – Appui financier
 - f) Appui à la municipalité de Pointe-Saint-Charles – Fermeture bureau de poste

g) Hommage à Monsieur Étienne Caron ex-maire

19. Levée ou ajournement de la session.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2008-050

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Johanne Canuel*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) session ordinaire du 4 février 2008

2008-051

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Patrick Legoupil*

Et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements de février 2008

Le bordereau des encaissements de février 2008 totalise 63 587,95 \$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer de février 2008

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 29 février 2008.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de février 2008 ont été transmis à chacun des élus avant la présente session, il est :

2008-052

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Johanne Canuel*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois de janvier 2008 au montant de 124 357,65 \$ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

c) dépôt de la liste des arrérages de taxes

2008-053

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu d'approuver l'état préparé par le directeur-général et secrétaire-trésorier et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes envers la municipalité le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal et ordonne selon l'article 1023 du code municipal de transmettre avant le vingtième jour de mars 2008 à la MRC de La Mitis l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes concernant les comptes dus de 2007 et des années antérieures et dont le solde est supérieur à 150 \$. Il est de plus résolu, d'autoriser le directeur-général et secrétaire-trésorier à représenter la municipalité de Saint-Donat le 12 juin 2008, si cela s'avérait nécessaire pour faire l'acquisition des immeubles sur notre territoire qui n'auront pas été réclamés.

ADOPTÉ

4. CAS PARTICULIERS.

a) *compte de taxes 2008*

Une vingtaine de contribuables présents interrogent le conseil sur l'augmentation du compte de taxes 2008. Le conseil explique que le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation a eu pour effet de faire grimper la valeur des propriétés en moyenne de 39 % et que le taux de taxation a été réduit en conséquence. Cependant plusieurs propriétés ont vu leur valeur augmenter plus que la moyenne et d'autres ont baissé par rapport à la moyenne, ce qui se traduit par des hausses de taxes pour certains et des baisses pour d'autres. Cette augmentation de richesse foncière a eu pour effet de faire diminuer les revenus de transferts du gouvernement, augmentant ainsi le fardeau fiscal des contribuables. Pour ce qui est des dépenses, en tenant compte d'une affectation de surplus de 15 000\$, celles-ci ont été limitées à une augmentation de 4,3% ce qui a très peu influencé le compte de taxes.

5. CORRESPONDANCE.

6. DOSSIER EAU POTABLE.

a) *Suivi recherche en eau*

Les derniers résultats d'analyses du puit F-10 démontrent la présence de sodium en quantité supérieure aux normes pour l'eau potable. La distribution de cette eau nécessiterait un traitement onéreux à long terme. Devant ce fait nous n'avons d'autre choix que poursuivre nos recherches en eau afin de trouver un site de meilleure qualité.

b) *Financement du projet de recherche en eau*

Plan d'intervention – transfert taxe sur l'essence

ATTENDU QUE :

▪ *la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accises sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes ;*

▪ *la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;*

POUR CES MOTIFS : il est :

2008-054

Proposé par : Pierre Gauthier

Appuyé par : Patrick Legoupil

Et résolu :

▪ *que la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;*

▪ *que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accises sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec ;*

• *que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation partielle et révisée de travaux du 3 mars 2008 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;*

▪ *que la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.*

ADOPTÉ

Mandat pour hydrogéologue

2008-055

Proposé par Pierre Gauthier

Appuyé par Patrick Legoupil

Et unanimement résolu de mandater la firme BPR Groupe-conseil pour la réalisation de la phase A des travaux de recherche en eau, soit

l'implantation de cibles de forages et les travaux de géophysique, le tout tel que proposé par la Firme Laforest Nova Aqua. Ce mandat représente des coûts budgétaires de 26 360 \$ taxes en sus, incluant une majoration de 5% pour les frais administratifs. Ces coûts seront inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

c) Honoraires professionnels BPR

2008-056

Proposé par Raynald Demers

Appuyé par Johanne Canuel

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10011879 de BPR Groupe-conseil au montant de 932,20 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts pour la coordination dans le cadre de notre projet d'eau potable. Ils seront inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

7. DEMANDE D'AUTORISATION AMÉNAGEMENT AU CPE.

2008-057

Proposé par Pierre Gauthier

Appuyé par Raynald Demers

Et unanimement résolu d'autoriser le CPE Les Pinsons à faire installer dans la cuisine de la garderie, une section d'armoires fermées pour ranger les produits de lavage. Il est de plus résolu d'autoriser l'installation de tablettes de rangement au dessus du coin bureau dans le local du CPE. Il est entendu que le CPE s'engage à défrayer le coût de ces modifications et nous demandons que les matériaux utilisés respectent le style actuel des aménagements.

ADOPTÉ

8. RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES.

2008-058

Proposé par Patrick Legoupil

Appuyé par Johanne Canuel

Et résolu que le conseil autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à renouveler les assurances générales de la municipalité avec la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) et ce pour un montant total de 15 950 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

9. SERVICE D'INSPECTION MRC – TEMPS ADDITIONNEL.

2008-059

Proposé par : Pierre Gauthier

Appuyé par : Patrick Legoupil

Et unanimement résolu d'accepter la proposition de la M.R.C. de La Mitis d'ajouter à l'entente concernant le service d'inspection durant la période de pointe (1er mai au 30 septembre) une demi-journée par semaine de présence de l'inspecteur en bâtiment et en environnement sur notre territoire. L'inspecteur sera donc présent les lundis en après-midi et les mercredis toute la journée durant cette période.

ADOPTÉ

10. OFFRE D'ACHAT POUR LE TRACTEUR LANDINI.

Nous avons reçu une offre d'achat pour le tracteur Landini de 5 000\$. Considérant que le conseil avait demandé des offres publiques l'automne dernier et que la seule offre reçue était de 1 333,00 \$ et que celle-ci avait été refusée, il est :

2008-060

Proposé par : Pierre Gauthier

Appuyé par : Patrick Legoupil

Et unanimement résolu d'accepter l'offre de monsieur Marc-André Migneault et de vendre pour la somme de 5 000\$ le tracteur Landini. Il est convenu que ledit tracteur est à prendre tel que vu et sans aucune garantie. Le directeur général est autorisé à conclure la transaction avec monsieur Migneault.

ADOPTÉ

11. ADHÉSION ANNUELLE 2008 – CLAC.

2008-061

Proposé par : Raynald Demers

Appuyé par Johanne Canuel

Et unanimement résolu de souscrire 25,00 \$ à titre de membre corporatif au Carrefour de la littérature, des arts et de la culture pour l'année 2008.

ADOPTÉ

12. PROGRAMME RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT.

2008-062

Proposé par Pierre Gauthier

Appuyé par Raynald Demers

Et unanimement résolu que la municipalité fasse la promotion du Programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT auprès de la population. Ce programme vise à récupérer et à recycler des réfrigérateurs et congélateurs énergivores de plus de 10 ans. Pour chaque appareil récupéré un montant de 60\$ sera versé à son propriétaire. Ce programme est mis sur pieds dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique d'Hydro-Québec.

ADOPTÉ

13. DOSSIER COUR MUNICIPALE.

AVIS DE MOTION

*Le conseiller **Patrick Legoupil** donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, il y aura présentation d'un projet de règlement concernant notre adhésion à la Cour municipale de Rimouski. Il y aura dispense de lecture.*

14. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER EN LOISIR.

2008-063

*Proposé par **Raynald Demers**
Appuyé par **Patrick Legoupil***

*Et unanimement résolu que la conseillère **Johanne Canuel**, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2007-2008 pour le projet « Semaine de relâche ».*

ADOPTÉ

15. DEMANDE DE RADIATION D'INTÉRÊTS.

2008-064

*Proposé par : **Pierre Gauthier**
Appuyé par : **Raynald Demers***

*Et résolu que le conseil autorise la radiation des intérêts et pénalités comptabilisées au compte 4973-72-1535, considérant que ces frais se sont accumulés en raison d'une erreur informatique qui a eu pour effet de ne pas acheminer le compte à la bonne adresse. Le montant à radier en date du 15 mars 2008 est de **598,52\$**.*

ADOPTÉ

16. DOSSIER POLITIQUE FAMILIALE.

Le règlement # 230 concernant la politique familiale municipale datant déjà de 1995, le conseil souhaite adopter une nouvelle politique pour mieux répondre aux besoins présents.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS.

18. VARIA

*a) **représentants pour Biblio Bas-Saint-Laurent***

2008-065

*Proposé par : **Raynald Demers**
Appuyé par : **Johanne Canuel***

*Et résolu de nommer madame **Madeleine Leclerc** à titre de responsable de la bibliothèque municipale, et monsieur **Patrick Legoupil** à titre de représentant de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent. La présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un responsable et d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.*

ADOPTÉ

b) suivi table de concertation Loisirs Mitis

La conseillère responsable du dossier loisirs, Johanne Canuel, fait rapport au conseil de la dernière rencontre de la table de concertation loisirs de la Mitis.

c) dossier coordonnateur en loisirs

2008-066

***Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Pierre Gauthier***

Et résolu de présenter des demandes d'aide financière dans le cadre du Pacte rural et du programme du Fonds régional d'investissement jeunesse du Bas-Saint-Laurent et ce en prévision de faire l'embauche d'un coordonnateur en loisirs.

ADOPTÉ

d) appui au CDD – demande de subvention Pacte rural

2008-067

***Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers***

Et résolu d'appuyer le Comité de développement durable de Saint-Donat (CDL) dans leur demande de subvention dans le cadre du volet 2 du Pacte rural. Cette subvention est demandée dans le cadre d'un projet de trousse environnementale.

ADOPTÉ

e) trousse environnementale – appui financier

2008-068

***Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers***

Et résolu d'appuyer financièrement le projet de trousse environnementale initié par le CDD de Saint-Donat en injectant une somme de 1 000\$ pour la réalisation de ce projet. Ce montant sera pris à même le budget prévu pour la promotion et le développement.

ADOPTÉ

f) appui au maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles

2008-069

***Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Patrick Legoupil***

Et résolu d'appuyer la Municipalité de Pointe-Saint-Charles dans sa lutte contre la fermeture de leur bureau de poste.

ADOPTÉ

g) hommage à Monsieur Étienne Caron ex-maire

Considérant que Monsieur Étienne Caron a été maire de la municipalité pendant 28 ans soit de 1953 à 1981, ce qui constitue un record de longévité peu commun ;

Considérant que monsieur Caron durant toutes ces années a été impliqué tant au niveau politique, économique que social dans son milieu;

Considérant que monsieur Caron est considéré comme étant l'un des bâtisseurs du Parc du Mont-Comi et qu'il a été d'ailleurs le président fondateur de la corporation en 1967;

Considérant que suite au décès de monsieur Étienne Caron en février dernier le conseil municipal veut immortaliser son nom afin de rendre hommage à ce pionnier.

Pour ces motifs, il est

2008-070

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu d'entreprendre les démarches afin de changer les noms des chemins du Mont-Comi et du Plateau pour celui du chemin Étienne-Caron.

ADOPTÉ

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.

2008-071

Proposé par Johanne Canuel

Et unanimement résolu que la session soit levée.

ADOPTÉ À 22h30

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

.....